

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
1. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGAL DE L'ADOPTION EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	7
1.1. Cadre institutionnel belge	7
1.2. Cadre légal international : les conventions	10
1.3. Cadre légal national et communautaire	12
1.4. Partenariats internationaux et conventions bilatérales	16
1.4.1. Critères d'établissement d'un partenariat international	16
1.4.2. Homoparentalité et adoption internationale	17
2. LA PROCÉDURE D'ADOPTION	18
2.1. Adoption interne et adoption internationale : principaux repères	18
2.2. Parents d'origine : procédure avec consentement et procédure protectionnelle	19
2.3. Candidats adoptants : possibles freins sociaux, économiques et culturels dans l'accès à l'adoption	21
2.4. Préparation à l'adoption	22
2.5. Demande de recevabilité	27
2.5.1. Choix d'un OAA	27
2.5.2. Critères de recevabilité, listes d'attente et mode de régulation par quotas	28
2.5.3. Parents de naissance et projet parental	29
2.5.4. Candidatures reçues et candidatures retenues	31
2.6. Évaluation psycho-médico-sociale (EPMS)	32
2.6.1. Limites du projet d'adoption	33
2.6.2. Critères de légitimité : stérilité, disponibilité, altérité	34
2.7. Apparentement et jugement d'adoption	36
2.7.1. Apparentement	36
2.7.2. Jugement	38
2.8. Résumé	38
3. L'ADOPTION EN QUELQUES STATISTIQUES	40
3.1. Adoption interne	40
3.2. Adoption internationale	41
3.3. Influence du profil des candidats adoptants	42
4. UN BREF REGARD SUR LA SITUATION EN COMMUNAUTÉ FLAMANDE	45
4.1. Cadre institutionnel et légal	45
4.2. Adoption interne	46
4.3. Adoption internationale	48
CONCLUSION	49